Carrefour de Communications

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n°215
DÉCEMBRE 2020

www.ville-lacreche.fr • Ville de La Crèche

p.3

La gestion différenciée des espaces verts

p.5
Le projet de la MAM retenu par le Département

p.7
Soutien à l'économie locale

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE
Mensuel
n° 215
DÉCEMBRE 2020

En ligne : www.ville-lacreche.fr

L'édito de la Maire

L'année 2020 aura été surprenante à bien des niveaux. Ce nouveau confinement, s'il est bien différent du premier, nous rappelle qu'il faut rester mobilisé. À ce titre, je redis, au nom de la Municipalité, toute mon admiration pour l'engagement des bénévoles de la Protection Civile, qui ont repris le portage de courses aux plus fragiles. Cette mission est essentielle, car elle permet le maintien du lien, un temps d'échanges et d'écoute. La Protection Civile a besoin de nous ! Cette association, comme bien d'autres, a dû subir de lourdes pertes financières en 2020 et est toujours en recherche de forces vives. Je sais qu'ils seront sensibles à toutes les marques de soutien que nous pourrons leur apporter.

L'ENGAGEMENT DE LA PROTECTION CIVILE

La Mairie, également, n'a pas chômé afin de maintenir les services ouverts à la population, ou de rechercher dans les nouvelles technologies les moyens de poursuivre l'accès de chacun aux arts et à la culture. Ainsi l'école de musique a mis en place des cours en visio et des tutoriels vidéo pour ses élèves et le cinéma a réfléchi à un système de streaming permettant d'accéder à des films à domicile. Ces solutions-tests ont permis de maintenir le lien et ouvrent de nouvelles perspectives pour l'avenir.

Ce dernier mois, le nom de notre Ville a d'ailleurs rayonné bien au-delà de notre territoire : depuis ma prise de position contre les battues aux renards, je reçois de nombreux messages, de soutien uniquement, venant de toute la France. La Crèche porte ainsi sa volonté de résilience.

La Mairie cependant est en deuil, et je souhaite rendre hommage à Madame Emmanuelle Faidy, puéricultrice de Ribambelle, qui nous a quittés le 10 novembre dernier. J'ai une pensée émue pour son époux, ses enfants, ses proches, ses collègues. J'espère que les fêtes de fin d'année vont permettre de se réunir, raisonnablement, et de penser à elle, apaisée. Car ce temps de fêtes sera un temps de réjouissance, un temps pour faire du lien, pour nous retrouver en famille. Je vous souhaite donc d'excellentes fêtes de fin d'année, joyeuses, heureuses, reposantes.

HOMMAGE À EMMANUELLE FAIDY

Lætitia HAMOT
Maire de LA CRÈCHE

RETOUR SUR

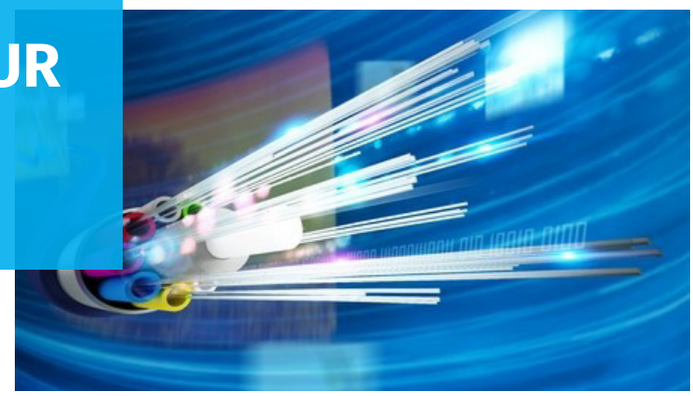

Déploiement de la fibre optique

Depuis 2014, le Département a fait de l'accès au Très Haut Débit l'une de ses priorités.

La phase 1 de déploiement de la fibre optique a débuté en 2019 pour 26 Communes, dont celle de La Crèche, se poursuit. De nombreuses zones sont déjà disponibles à la commercialisation ou le seront prochainement. D'autres sont en cours de déploiement.

Lorsque votre logement sera éligible, vous pourrez contacter l'opérateur de votre choix et souscrire à l'offre qui vous intéresse. Toutefois, à ce jour, seuls les opérateurs Orange et Free sont à même de fournir un accès à la fibre. L'installation implique un raccordement entre le logement et le réseau, ainsi que la pose d'une prise spéciale, pouvant entraîner des frais, variables selon les opérateurs.

À noter, le raccordement de votre logement à la fibre optique n'est pas obligatoire.

Renseignements complémentaires et suivi du déploiement, par secteur et par rue, sur le site www.deux-sevres-numerique.fr.

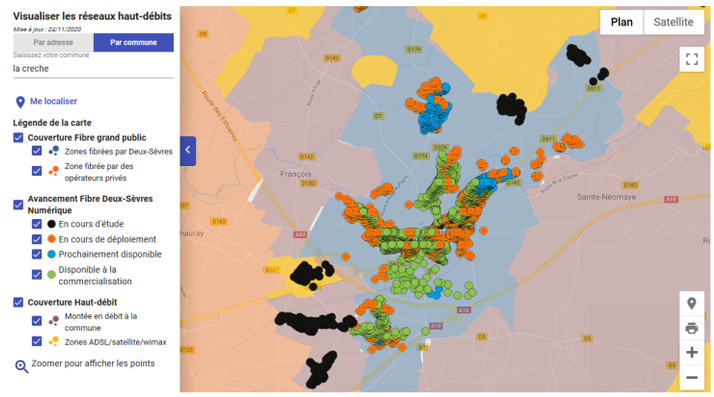

Avancement du déploiement de la fibre sur la Commune

Marché *de Noël*

*Le contexte ne permettant pas de proposer des animations, le marché de Noël, **tel qu'il était prévu** vendredi 11 décembre, est annulé.*

Marché alimentaire de Noël

*Un marché, proposant uniquement des denrées alimentaires, aura lieu les **dimanches 13 et 20 décembre, de 8 h à 12 h au halles.***

DOSSIER

La gestion différenciée des espaces verts

La transition écologique fait partie du socle de valeurs de la nouvelle équipe municipale, menée par la Maire, Laetitia Hamot, afin d'accompagner par l'exemple les habitantes et habitants vers une Commune éco-responsable et engagée.

Aussi, l'un des projets-phare des élus est la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts, qui s'inscrit dans une volonté politique de développement durable.

Pratique courante dans les pays d'Europe du Nord, la démarche de gestion différenciée a été abordée par le paysagiste Edouard André, à la fin du 19ème siècle. Elle est un outil permettant d'avoir une vision globale de l'ensemble des espaces communaux, tout en prenant en compte l'individualité de chacun d'eux.

Les enjeux de la gestion différenciée

La gestion différenciée des espaces publics verts répond à de multiples enjeux :

- Environnementaux : préserver et valoriser la biodiversité des espaces naturels, limiter les pollutions, apporter du confort
- Culturels : valoriser l'identité des espaces communaux, mettre en valeur les sites, diversifier et transmettre le savoir-faire et l'art du jardinier
- Sociaux : améliorer le cadre de vie des habitants, éduquer le public à l'environnement, valoriser le travail des agents
- Économiques : faire face à des charges de fonctionnement de plus en plus lourdes en raison de l'augmentation des surfaces, optimiser les moyens humains, matériels et financiers, adapter le matériel

Comment fait-on ?

La première étape consiste en une analyse de l'existant, notamment avec le classement des espaces, selon une typologie, numérotée de 1 à 12. Par exemple, les parcs et jardins, l'accompagnement des voies, les terrains de sport, les cimetières, etc. Puis, la détermination des objectifs à atteindre va permettre d'avoir une vision globale de la Commune. Cette ligne de conduite sera suivie tout au long de la démarche. Ensuite, l'attribution de codes à chaque zone permettra de dégager une méthode d'entretien spécifique.

Zéro pesticide depuis 2017

Suite à la loi Labbé, les collectivités n'ont plus le droit, depuis le 1er janvier 2017 (et depuis le 1er janvier 2019 pour les particuliers) d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public. Cette interdiction, bien que favorable à l'environnement, a fortement amplifié le travail des agents communaux en matière de désherbage. Aussi, des zones de fauchage tardif ou de jachères fleuries avaient été définies. Toutefois, les élus souhaitent aller beaucoup plus loin dans la démarche, grâce à la mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces.

Source : CAUE de la Vendée

Lexique

Pesticides chimiques : *herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...*

Potentiel écosystémique : *ensemble des ressources hypothétiques, liées à tous les organismes constituant notre environnement (vivants et non vivants).*

Gestion permacole : *gestion qui respecte au mieux l'écosystème existant et qui vise à harmoniser l'espace, en unissant les efforts de l'humain à nature, plutôt que de la combattre.*

Résilience écologique : *capacité d'un système vivant à retrouver les structures et les fonctions de son état de référence après une perturbation.*

Plantes bio-indicatrices : *plantes qui poussent spontanément et donnent des indications sur le sol.*

Critères pédoclimatiques : *différents besoins des végétaux →résistance à la sécheresse, besoin en eau, tolérance ou besoins en lumière.*

Méthodologie de mise en oeuvre de la gestion différenciée

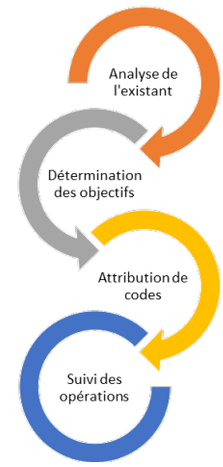

3 questions à... Aurore Domin

Conseillère municipale, déléguée à la transition écologique

Quel état des lieux des espaces verts Créchois pouvez-vous faire ?

La Ville de La Crèche a la particularité d'avoir un territoire très étendu (34,5 km²) et de posséder une grande quantité d'espaces verts et naturels, qui lui offrent un important potentiel écosystémique.*

Actuellement, certains lieux sont privilégiés, par un entretien hebdomadaire, au détriment d'autres. Les mesures exceptionnelles de confinement liées à l'épidémie ont montré que cette gestion classique n'est pas bénéfique. Il est donc temps de changer pour faire mieux, ou plutôt plus réfléchi.

Quel est le projet de la Municipalité concernant les espaces verts ?

L'idée est de mettre en place une gestion qui couple le principe de la gestion différenciée, de la gestion permacole et de la résilience écologique*, dans le but d'améliorer chaque fonction des espaces.*

L'objectif est également de proposer une Ville plus "propre", sans faire la chasse aux "mauvaises herbes", également appelées, à juste titre, plantes bio-indicatrices. La Commune sera de plus en plus fleurie et verdoyante, car chaque achat de plantes sera un investissement sur plusieurs années, au lieu d'un trimestre seulement. Les nouvelles plantations viendront s'ajouter à celles de l'année précédente, au lieu de les remplacer.Chaque espace sera réfléchi et aménagé pour améliorer le cadre de vie des Créchois. Ils reprendront alors leur rôle de lieux de vie, de détente et de jeu, d'îlots de fraîcheur, de régulation hydrique, de corridor végétal et de biomasse protégeant la biodiversité.*

Quelles sont les grandes étapes du projet ?

Dans les prochains mois, un important travail d'inventaire et de diagnostic de tous les espaces végétalisés de la Commune va être fait. Cette tâche est indispensable pour réaliser le zonage. En effet, si on définit trop peu de zones, le principe de gestion différenciée n'a pas d'efficacité. A contrario, s'il y en a trop, la complexité peut être contre-productive. Pour définir le zonage d'un lieu, deux critères sont à prendre en compte : la nature de ce lieu et sa fréquentation.

Par la suite, diverses possibilités d'aménagement seront réfléchies, en respectant les critères pédoclimatiques, afin d'optimiser la pérennité et l'aggradation de l'aménagement. À ce stade, une concertation citoyenne sera proposée pour créer une réalisation qui conviendra au plus grand nombre.*

Voici également quelques structures ou aménagements qui pourraient voir le jour : spirales aromatiques, vergers urbains, murs végétalisés, micro-forêts urbaines, lieux « mange-trottoir », jardins partagés...

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE
Mensuel
n° 215
DÉCEMBRE 2020

En ligne : www.ville-lacreche.fr

VIE CRÉCHOISE

Hommages à Samuel Paty

Le courage du professeur assassiné le 16 octobre a été salué à plusieurs reprises sur la Commune.

Lundi 2 novembre, à La Crèche, comme dans tous les établissements du primaire et du secondaire, un hommage national a été rendu à Samuel Paty. Ce professeur d'histoire-géographie a été sauvagement assassiné devant son lycée de Conflans-Sainte-Honorine, le 16 octobre dernier. Ainsi, la lettre de Jean Jaurès, adressée « aux instituteurs et aux institutrices », écrite en 1888 et considérée comme fondatrice de l'école publique, a été lue aux élèves. Puis, à 11 h, une minute de silence a été observée, en présence de Larry Grelaud, Adjoint à la Maire chargé de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, dans le respect des consignes de sécurité sanitaire.

D'autre part, le Conseil Municipal du 1er décembre a débuté par une allocution de la Maire, Laetitia Hamot, rendant hommage au professeurs, mais également aux victimes de l'attentat du 29 octobre, à la basilique de Nice. Une minute de silence a été observée par les élus.

DES AGENTS SECRETS À FESTI'MÔMES

Mardi 27 octobre, après la séance du film d'animation Spycies, un atelier "espions" a permis aux détectives en herbe de retrouver les animaux, grâce aux empreintes laissées au cinéma. Chaque participant est reparti avec sa carte d'agent secret ! Le Festi'mômes a proposé, fin octobre, une dizaine de films au jeune public, au cinéma Henri-Georges Clouzot.

Une commémoration sans public

Mercredi 11 novembre, la journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix-Hommage à tous les Morts pour la France s'est déroulée au monument aux morts, dans une configuration restreinte et en l'absence de public, selon les directives préfectorales. Une cérémonie allégée mais non moins émouvante et lourde de sens.

Le texte de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC), lu par Jean-Paul Roussel, ancien combattant et membre de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) relatait le bilan très lourd de la 1ère Guerre mondiale, sans oublier les tragiques pertes de soldats en Opérations Extérieures cette année. Le message de Geneviève Darrieusecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la Mémoire des Anciens combattants, a quant à lui été délivré par Laetitia Hamot et Zélie Boutin, respectivement Maire et Maire du CMJ. Elles y évoquent notamment l'histoire du choix du Soldat inconnu et Maurice Genevoix, écrivain des Poilus, auteur de "Ceux de 14" et décédé en 1980, qui fait son entrée au Panthéon. Après l'appel des 107 morts Créchois et des 20 morts pour la France en 2020, Gilbert Laurant, Président de l'UDCR, Union Départementale des Combattants Républicains a déposé la gerbe des Anciens combattants. Les 2 Maires lui ont succédé, avec la gerbe de la Ville, avant la traditionnelle minute de silence, en l'honneur des disparus.

Budget 2021 : préparation à la participation citoyenne

La Municipalité avait annoncé sa volonté d'élaborer le travail préparatoire au budget 2021, avec vous, habitantes et habitants. L'appel à volontaires, fait dans le bulletin municipal du mois dernier, a permis de recevoir quelques candidatures, mais il est important que celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, puissent rapidement faire acte de leur engagement.

La pandémie contraint l'équipe municipale à des adaptations permanentes sur le mode d'organisation de ce travail, mais les grandes lignes ont été définies. Ainsi, il sera proposé, lors du Conseil municipal de janvier, de valider la création d'un ***comité technique,*** composé de volontaires, de membres du tissu socio-économique, d'habitants tirés au sort et d'élus.

Le but est de ***partager le diagnostic*** sur les finances publiques et de ***définir les grandes orientations 2021***.

En effet, la situation financière actuelle, déjà dégradée, est compliquée encore par la crise que nous traversons et ne permet pas, à ce jour, la mise en œuvre des différentes transitions que la population appelle de ses vœux.

Le Comité technique devra réunir ***une trentaine de personnes***, dans le respect des gestes barrières, pour :

- co-construire la prise de décision
- amorcer la nécessaire implication des habitants sur les sujets les plus importants de la vie communale

À noter qu'une connaissance approfondie des finances publiques n'est pas impérative, la ***motivation*** et l'***envie de s'investir*** sont aussi les bienvenues !

Pour toute information utile à favoriser votre implication dans le comité technique, Sébastien Guillon, Adjoint à la Maire en charge du budget, des finances et de la prospective, se tient à votre disposition : adjoint5@ville-lacreche.fr.

à noter

SONDAGE : LES RYTHMES SCOLAIRES

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale a récemment demandé à la Municipalité de ***se prononcer*** sur le rythme scolaire qui sera appliqué à partir de la ***rentrée 2021*** et ce , avant le 31 janvier 2021. Ainsi, il a été demandé aux parents, via un bulletin glissé dans les cahiers de liaison, de ***donner leur avis*** : la semaine d'école à ***4 jours ou 4 jours et demi ?***

Le questionnaire rempli est à remettre à chaque enseignant avant le ***14 décembre***.

TRAVAUX

La restauration écologique du ruisseau du stade se termine

La seconde phase de restauration, prise en charge par le service rivière du SMC, avait pour but d'effectuer une recharge granulométrique du lit du cours d'eau.

Ce chantier est désormais achevé. Des blocs et graviers ont été disposés dans le lit du cours d'eau pour varier les écoulements et diversifier les habitats. Le chemin est à nouveau praticable par les piétons.

Des renfort de berge avec la technique du fascinage seront installés en janvier prochain sur la partie médiane du ruisseau.

Suivez l'actualité du SMC sur Facebook SMC du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine

La circulation dans la rue du Bourdet est désormais à sens unique. Un couloir piéton a été installé pour accéder au laboratoire d'analyses. Il est rappelé que le stationnement est strictement interdit rue du Bourdet et limité à 15 minutes sur le parking de la Poste. Les parkings de la Gare (70 places) et du Champ de Foire (150 places) sont facilement accessibles à proximité. Merci de bien vouloir préférer ces espaces de stationnement.

ASSOCIA-TIONS

Le projet de la MAM Bulle d'Enfants retenu pour le budget participatif

Du 31 août au 2 octobre, les Deux-Sévriens ont pu voter pour leurs projets préférés parmi les 193 retenus par le Département.

Ainsi, 80 projets ont été élus et seront réalisés avec l'aide du Département, qui finance ces investissements à hauteur de 80 %.
Félicitations à la Maison des assistantes maternelles (MAM) Bulle d'Enfants pour l'élection de son projet de salle d'activités récréatives ! Celle-ci, destinée aux touts petits, permettra de travailler sur la motricité, l'expression du corps, l'émotion et la communication.
Contact : MAM Bulle d'Enfants - Mail : bulledenfants@outlook.fr - Facebook : Bulle d'Enfants

À noter que 3 autres projets ont été retenus en Haut Val de Sèvre : "De l'équitation adaptée" à Souvigné, "Faire perdurer la fête de l'automne" à Romans et "Encourager la production de miel" à Soudan.
Consultez tous les lauréats sur budgetparticipatif79.fr

Portage de courses à domicile

Les bénévoles de l'antenne Créchoise de la Protection Civile (APC) ont repris du service pendant le confinement, avec un service de portage de courses à domicile. En partenariat avec la Municipalité et le supermarché Carrefour contact la Crèche, la livraison de produits alimentaires est effectuée gratuitement aux personnes âgées, fragiles ou isolées de la Commune, le mardi et le vendredi. Une trentaine de Créchois font appel à ce service qui mobilise 7 bénévoles 4 matinées par semaine (dont 2 pour les livraisons).
Inscriptions : Jean-Paul Renard (APC)
Tél. 06 18 04 36 93.

Dossiers de demandes de subventions

Les dossiers ont été envoyés par mail aux associations. Il est également possible de retirer un dossier en Mairie ou de le télécharger sur le site de la Ville.

Les demandes de subventions sont à retourner en Mairie avant le 15 février 2021.

+ d'infos : www.ville-lacreche.fr, rubrique Bouger et se divertir/Vie associative/ Subventions aux associations.

l'astuce

"Un mois sans..."
par Voisin Voisine Zéro Déchet (VVZD)

Ce mois-ci, un mois sans... papier cadeau !
Mais oui, c'est tout à fait possible en ce mois de Noël ! Il suffit d'adopter la technique du furoshiki, une technique d'emballage japonaise traditionnelle qui consiste à plier et à nouer du tissu autour des cadeaux de toutes les formes et de toutes les tailles. Le furoshiki est une véritable alternative aux emballages papier. Il est réutilisable, 100 % récup' et zéro-déchet.
Découvrez sur
Facebook voisinvoisinezerodechet
plusieurs façons d'emballer vos cadeaux de Noël.
Et n'oubliez pas de poster vos propres créations !

TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CRÈCHE

LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Durant la précédente mandature, le conseil d'école a sollicité la mairie afin qu'un revêtement soit posé **au pied des arbres de l'école maternelle**. Plusieurs parents se plaignaient de voir leurs enfants rentrer "boueux" de l'école. Est donc installée une pelouse synthétique, fixée à l'aide de barres en bois visées dans le sol meuble. Un an plus tard, la nature faisant son œuvre, les vis finissent par ressortir. **Au moins deux enfants se sont blessés, dont un au visage, en 2019 et début 2020.** La précédente équipe municipale a été informée à plusieurs reprises, sans effet. Soucieux de l'urgence, nous avons décidé de **sécuriser l'espace. La municipalité a proposé des aménagements naturels** : potager, fleurissement, enherbement, mais le choix du conseil d'école, l'organe représentatif des usagers du lieu, s'est porté vers une pelouse synthétique. Une dalle en béton est coulée, elle sera perméabilisée pour préserver les arbres, une nouvelle pelouse synthétique sera posée, cette fois-ci dans des conditions durables. Nos principaux investissements en cette année budgétairement serrée, se sont portés vers des aménagements de sécurisation, notamment les **anti-pince doigts**.

La première tranche de rénovation du ruisseau du stade Groussard est achevée. **La réfection des espaces enherbés, semis de pelouse et plantation d'arbres reprendront quand les conditions climatiques seront adaptées.**

28 octobre - 18h30, nos élus à la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre sont réunis en conseil communautaire à Saint-Maixent-l'Ecole. Le **projet de quatre éoliennes sur la commune de Nanteuil est rejeté** par un vote à bulletin secret. L'enquête publique avait révélé l'opposition des citoyen.ne.s, des associations environnementales, les conseils municipaux des communes limitrophes avaient voté contre. Techniquement, il fallait brider les éoliennes installées trop près des habitations et d'une forêt fréquentée par des chauves-souris… Le projet est maintenant sur la table du préfet.

En plus des 6 élus de notre liste installés en juillet, 9 conseillers participent aux différents organismes de la communauté de communes. Le développement économique est sa première compétence. Nous avons donc mis en place un **fond de soutien d'un million d'euros pour nos commerçants et artisans**, un **bon d'achat local** que vous recevrez bientôt et une plateforme de **vente en ligne en partenariat avec la CCI : mavillemonshopping.fr**

Nous avons également demandé des **règles plus écologiques pour l'implantation des nouvelles entreprises dans les zones d'activités**. Un règlement "environnemental" est en développement. Rien n'avait été prévu à ce sujet dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal voté avant notre élection, il fallait y remédier. Ce **PLUi est attaqué en justice par le préfet**, celui-ci dénonçant un manque de respect des règles démocratiques, des manquements pour la protection de l'environnement et un déséquilibre dans le développement futur des communes. Affaire à suivre.

28 octobre - 20h00, Le Président Emmanuel Macron annonce un deuxième confinement, plus allégé. La municipalité et les directrices d'écoles préparent une rentrée suivant les consignes du jeudi. Un hommage à l'enseignant Samuel Paty est prévu ainsi qu'un temps d'échange entre enseignants. Puis vendredi 30 octobre à 17h30, nouvelles annonces du ministre Blanquer et tout est remis en cause. **Nous comprenons la frustration des parents dans ce désordre ambiant, et ce bien que les équipes scolaires et périscolaires se soient organisées au mieux pour ne pas contraindre les familles.**

La **distribution de denrées alimentaires** en partenariat avec la protection civile est activée. Les commerces que le gouvernement qualifie de "non essentiels" sont fermés, nous restons en contact régulier avec l'Union Créchoise des Commerçants, Artisans et Professions Libérales, restons vigilants et solidaires. La **taxe d'occupation du domaine public est annulée** pour l'année 2020. Le marché de Noël ne sera pas annulé et aura exceptionnellement lieu en même temps que le marché du dimanche, le 13 et 20 décembre.

La mairie reste ouverte. Nous sommes mobilisés, les commissions, le bureau et le conseil continuent de se réunir dans le respect des gestes barrières, et à huis clos. Dans les semaines qui viennent se mettront en place différents outils démocratiques ouverts aux habitant.e.s: "**l'observatoire de la démocratie**", "**comité des cimetières**"* , "**comité du stade Groussard**"** et le groupe "**budget et impôt"*****

** Il manque environ 150 emplacements dans les cimetières, le cimetière du bourg est complet.*
*** Comment mieux utiliser les équipements de sports et de loisirs du stade Groussard ?*
**** Quelle politique budgétaire pour les 5 années à venir ?*

MAJORITÉ MUNICIPALE : Laetitia HAMOT, Larry GRELAUD, Marie-Laure WATIER, Serge GIRAUD, Evelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, David BARANGER, Sébastien FORTHIN, Aurore DOMIN, Catherine GARREAU, Jean-Yves GRARD, Christine ROSSARD, Yannick MAILLOU, Elodie GUILLIOT, Rémi PETTEX-SORGUE, Yoann TOURET, Elodie DELANEAU, Christian HERAUD, Lucile MATHIEU

ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

Budget participatif : un projet créchois retenu !
3 projets, relayés par notre liste, avaient été déposés pour doter notre ville d'une piste cyclable, d'un nouveau skate-park, et d'une salle d'activité récréative. Le Conseil Départemental a retenu 80 projets sur l'ensemble du Département. Sur notre Commune, c'est la Maison d'Assistants Maternels Bulle d'enfants, qui verra, son projet de salle récréative aboutir pour le bonheur et le bien-être des enfants.
Proximité et solidarité.
Depuis le début du re-confinement, notre liste se fait le **relais des initiatives du territoire**. Ainsi nous mettons notre **page FB à disposition des commerçants** créchois pour promouvoir leurs produits. Nous relayons également les plateformes **mavillemonshopping** et **monmarchelocal79** pour que chacun puisse continuer de faire vivre nos producteurs et commerçants de proximité.
Du béton pour nos écoles ?
Une dalle de béton a été coulée dans la cour de l'école maternelle pour remplacer la piste en herbe synthétique rendue dangereuse avec le temps. Ce choix questionne sur les conséquences écologiques pour la survie des arbres emprisonnés dans cette dalle! Nous aurions souhaité qu'un dialogue soit proposé sur l'aménagement et **l'intérêt de végétaliser nos cours d'école** et pourquoi pas d'**élargir cette réflexion au centre bourg** en imaginant des mesures **contre le réchauffement urbain**!!
L'écologie, plus qu'un concept, doit être présente dans toutes les actions menées.
La démocratie c'est mieux à plusieurs.
Deux de nos colistiers, Anaïs JEAN et Florent ROUYEZ rejoindront les 4 élus de la minorité qui siègent à la commission transition démocratique.
Travaux d'aménagement du ruisseau
Les travaux de restauration du ruisseau étaient prévus en parallèle de la première tranche des travaux du stade GROUSSARD. Ces travaux consistent en la **remise en forme du ruisseau pour le bien-être de la faune et de la flore**. Il était nécessaire de poursuivre ce projet débuté depuis quelques années. Néanmoins, nous avons été étonnés qu'une partie de ce chantier soit resté dans un **état déplorable** à la fin des travaux. Le chemin blanc longeant le ruisseau n'était plus visible et très glissant. Un nettoyage a été opéré mais il va falloir maintenant vérifier l'état du chemin qui a bien souffert. **Dommage car la restauration est, elle, une vraie réussite.**
Jeux d'enfants sur le stade
Les jeux du stade Groussard prévus dans la première tranche de travaux sont désormais accessibles. Ceux-ci ont été déplacés selon la volonté de la nouvelle majorité. Nous avons prévenu lors des commissions et du Conseil Municipal que les **travaux de remblai** sur ce terrain classé dans le Plan de Prévention des Risques d'Inondations) n'étaient **pas autorisés**. Malgré les éléments portant sur le code de l'environnement apportés par la majorité pour justifier leurs actions, nous apprenons qu'elle saisit maintenant l'avocat de la commune pour mettre en cause l'entreprise qui l'a accompagnée lors des travaux. Nous avions bien eu raison d'alerter et de nous poser des questions. Affaire à suivre …
Bassines : quand la majorité fait son propre débat !
Lors du Conseil Municipal du 13 octobre, nous avions invité la majorité à ouvrir un **débat sur le sujet "des bassines"** et avions refusé de participer au vote de la motion présentée. Dans le dernier bulletin municipal, la majorité n'a exprimé que son point de vue sur cette question. Nous rappelons que la démocratie c'est permettre à chacun d'être en possession de tous les éléments d'un sujet pour pouvoir **se faire son opinion**. Nous réitérons, donc, notre demande de débat pour que chacun puisse ouvrir son champ de vision sur cette question !
Marché de Noël virtuel.
Depuis plusieurs années, grâce au travail du comité des fêtes, des agents et de tous les élus, le marché de Noël de La Crèche était devenu un incontournable tant du côté festif que pour faire nos achats de cadeaux.
Pour que cette période reste **joyeuse et conviviale**, nous allons lancer début décembre des **animations virtuelles**. Sans oublier qu'en cette période de fin d'année si particulière, nous devons garder l'esprit de Noël : **bienveillance, partage** et **entraide**.
Pour un Noël solidaire, nous vous donnons **rendez-vous sur notre page le 1er décembre !**
Pour vous accompagner dans l'achat des cadeaux de Noël, nous restons mobilisés en tant que relais des **initiatives locales**. Alors si vous êtes producteur, artisan, commerçant … et que vous souhaitez **promouvoir et vendre vos produits** n'hésitez pas à nous contacter.
Les 7 élus de la minorité ainsi que **tous les colistiers d'Ensemble La Crèche de demain ! vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année, prenez soin de vous et de vos proches ;-)**
Retrouvez tous les sujets d'actualité sur notre page facebook : ensemblelacrechededemain •

Sylvie DUPUIS, Sébastien GUITARD, Hélène HAVETTE, Annabelle IMBERT, Bruno LEPOIVRE, Catherine OMBRET, Christophe RENAUD

INTER-COMMU-NALITÉ

Haut Val de Sèvre Communauté de Communes

7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
https://cc-hautvaldesevre.fr/
Communauté de Communes Haut Val de Sèvre.

ATLANSÈVRE Haut Val de Sèvre

Suivez l'actualité des zones d'activités Atlansèvre et des entreprises du territoire sur le site www.atlansevre.fr et Atlansèvre - pôle économique.

Mesures de soutien à l'économie locale

Face à la crise, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre s'est mobilisée, afin d'apporter un soutien conséquent aux entrepreneurs, artisans, commerçants, producteurs et agriculteurs.

MA VILLE MON SHOPPING

Suivez-nous sur Deux-Sèvres Shopping

La Communauté de Communes participe au financement de l'opération "Market Place – Ma Ville Mon Shopping". Cette plateforme de **e-commerce local** a été implulsée par la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers et de l'artisanat et la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, en partenariat avec le Département des Deux-Sèvres. L'objectif est d'**accélérer la digitalisation** des producteurs locaux, artisans et commerçants de proximité pour développer de nouveaux services de vente sur le territoire. "Ma Ville Mon shopping" permet aux commerçants de se lancer dans la vente en ligne, le click & collect (paiement en ligne et retrait en magasin), la livraison à domicile, la réservation en ligne... et développer de nouveaux services.

"Ma Ville Mon shopping" : https://www.mavillemonshopping.fr/fr

Autres mesures de soutien

De nombreuses autres mesures ont été mises en place par le Gouvernement, la Région, le Département, les chambres consulaires, etc.

Renseignements complémentaires : www.cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Compétences/Economie/Accompagner/Mesures de soutien.

#ACHETEZ LOCAL

Un geste en faveur du **pouvoir d'achat des habitants,** tout en favorisant les achats locaux.

À partir du 7 décembre, chaque foyer du Haut Val de Sèvre va recevoir un courrier comprenant un bon d'achat détachable. Les montants de 10, 12 ou 15 € ont été fixés en fonction du nombre de personnes déclaré au foyer.

Les commerçants, producteurs et artisans qui ont accepté de participer à cette opération, sont reconnaissables grâce à une affiche apposée dans leur point de vente.

Comment utiliser votre bon : rendez-vous chez l'un des commerçants, producteurs ou artisans partenaires. Ce dernier s'engage à appliquer la réduction. Vous avez jusqu'au 28 février pour utiliser votre bon.

Ce nouveau soutien au commerce local fait suite à la campagne de communication lancée début juillet "Nos petits achats ont un grand pouvoir".

Découvrez la liste des partenaires : www.cc-hautvaldesevre.fr.

FONDS DE SOUTIEN

Un fonds d'1 M€ a été débloqué par l'intercommunalité pour aider les entreprises de 5 salariés et moins, ayant un besoin de trésorerie, né de la crise COVID-19, insuffisamment financé par d'autres dispositifs. Pour les cafés, hôtels et restaurants, le critère d'effectif est fixé à 20 salariés.

+ d'infos : www.cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Coméptences/Economie/Accompagner/Mise en place du fonds de soutien aux entreprises.

à noter

Le service développement économique de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre est à votre écoute :

Xavier Leloup
Responsable du service développement économique
Tél. 06 42 72 04 74 - x.leloup@cc-hvs.fr

Stéphanie Bodin
Chargée de développement économique et coordination du club des usagers d'Atlansèvre
Tél. 06 24 86 77 77 - s.bodin@cc-hvs.fr

Chloë Mabire
Manager de commerce
Tél. 06 75 60 52 09 - c.mabire@cc-hvs.fr

Guillaume Michel
Chargé de développement économique agricole
Tél. 07 85 49 96 21 - g.michel@cc-hvs.fr.

MÉDIATHÈQUE LA RONDE DES MOTS

Le Prêt-à-emporter sans contact en 3 étapes

Étape 1 : Pour réserver les documents souhaités vous devez compléter le formulaire en ligne sur le site https://www.cc-hautvaldesevre.fr ou téléphoner. Notre catalogue est disponible en ligne. Vous pouvez également contacter les bibliothécaires qui pourront vous conseiller.

Étape 2 : Une fois la sélection faite et le formulaire complété et renvoyé, les bibliothécaires préparent votre commande et vous contactent par téléphone pour convenir d'un créneau pour effectuer le retrait sur place.

Étape 3 : Vous venez chercher votre commande. Les bibliothécaires vous accueillent dans une zone définie et déposent les livres à récupérer sur une table. Merci de prévoir un sac pour emporter vos documents. Les documents rendus sont désinfectés et mis en quarantaine pendant trois jours avant d'être à nouveau mis à disposition.

Calendrier de l'Avent

Cette année, les bibliothécaires ne peuvent pas vous accueillir pour leurs animations de Noël, mais elles vous proposent de découvrir chaque jour une petite surprise sur leur page Facebook.

Fermeture de fin d'année

Les médiathèques seront fermées du 24 décembre 2020 au 2 janvier 2021 inclus.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous !

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots 05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche
Horaires d'ouverture :
Mardi-jeudi-vendredi 15 h 00 - 18 h 30
Mercredi 14 h 00 - 18 h 30
Samedi 9 h 30 - 12 h 30
Mail : mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr
Site : www.cc-hautvaldesevre.fr
Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Agenda

Sous réserve du contexte sanitaire et de l'évolution des mesures en vigueur

Dimanche 13 décembre
MARCHÉ DE NOËL ALIMENTAIRE
Organisé par la Municipalité
Place des halles du marché
de 8 h à 12 h
Entrée libre

Dimanche 20 décembre
MARCHÉ DE NOËL ALIMENTAIRE
Organisé par la Municipalité
Place des halles du marché
de 8 h à 12 h
Entrée libre

Jeudi 17 décembre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Organisée par Voisin Voisine Zéro Déchet
Salle du réfectoire de Champcornu - à 20 h

Renseignements : voisinvoisinezerodechet@gmail.com

Nouvelles associations

Cocotier

Présidée par Gilles Bureau du Colombier, l'association a pour objectif de développer un lien amical de l'ensemble de ses membres, en mettant en place des actions caritatives, sociales, sportives ou culturelles.

Contact :
gilles.ducolombier@gmail.com

Jeunes en route

Cette association a pour but d'offrir aux membres de la communauté de la paroisse divers moyens d'animation et d'accompagnement spirituel et/ou éducatif, essentiellement à destination des jeunes de la communauté : pèlerinage, financement de projets, organisations de concert, camps, weekend, retraites, actions de solidarité, de partage et tout autre projet à l'initiative des jeunes.

Contact :
jeunesenroutesjben@gmail.com

CLIC SUD DEUX-SÈVRES

Les antennes du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique assurent la continuité de services auprès des personnes âgées et notamment les plus fragilisées durant cette période :

L'accueil téléphonique est ouvert de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, du lundi au vendredi. Tél. 05 49 06 63 63.

L'accueil du public au CLIC est possible uniquement sur rendez-vous.

Pour plus de renseignements :
https://www.deux-sevres.fr/nos-missions/les-personnes-agees/les-centres-locaux-dinformation-et-de-coordination-gerontologique

à noter

RÉOUVERTURE DU CINÉMA

Suite aux dernières annonces gouvernementales et si les objectifs sanitaires sont atteints le cinéma Henri-Georges Clouzot devrait rouvrir ses portes au public à partir du 17 décembre, avec un protocole sanitaire renforcé.
Plus d'infos prochainement !

Renseignements complémentaires : www.ville-lacreche.fr, rubrique Bouger et se divertir.

LE CARNET

NAISSANCES

20 octobre : Mahé HERBERE
3 novembre : Marius GRIGNON
9 novembre : Thaïs HAINAUT

DÉCÈS

19 octobre : Maxime AMILIEN	28 ans
27 octobre : Pierre CHAIGNE	84 ans
6 novembre : Marcelle SABUEL	92 ans
9 novembre : Ginette BONNEAU	90 ans
10 novembre : Emmanuelle FAIDY	40 ans

Le Mensuel • **Directrice de publication :** Lætitia HAMOT • **Rédaction/Photos :** Pôle Communication - Mairie de La Crèche• **Conception graphique :** 3008 l'Agence • **Impression :** Imprimerie Bouchet, Prim'Atlantic - 3000 ex. N° dépôt légal 1450 •
Décembre 2020 N° 215 • Mairie, 97 avenue de Paris - CS 70064 - 79260 LA CRÈCHE • Tél. 05 49 25 50 54 - **www.ville-lacreche.fr**